

Questions orales

Russie, et va-t-il libérer les fonds promis pour réaliser les initiatives annoncées en juin dernier?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, au chapitre de l'aide par habitant consentie aux pays de l'ancienne Union Soviétique, y compris la Russie, le Canada se classe au deuxième rang des pays membres du G-7 et n'est devancé que par l'Allemagne.

L'importance de l'aide accordée par l'Allemagne résulte du fait que la république fédérale a créé un programme de capitalisation spécial pour le déplacement de 350 000 soldats soviétiques stationnés sur son territoire. L'aide du Canada, par habitant, à l'ancienne Union Soviétique, la Russie y compris, dépasse celle de tous les autres pays membres du G-7, à l'exception de l'Allemagne, comme je le disais. La question de mon collègue m'apparaît donc plutôt surprenante.

• (1435)

En fait, un bon nombre de dirigeants des pays du G-7 recommandent à leurs assemblées législatives et à leurs parlements d'accroître leur contribution et la diversité de leurs programmes pour les rendre comparables à l'aide accordée par le Canada, car globalement, ces mesures d'aide représenteraient un apport très important au plan de l'aide technique, de l'aide agricole et des possibilités de réforme du marché.

Le député parlait de la visite qu'a effectuée le président Eltsine en juin dernier. Nous avons rempli tous les engagements que nous avons pris, y compris, quoi qu'en dise mon collègue, l'engagement concernant les bourses d'études Eltsine pour la démocratie. Il y a deux semaines, j'ai reçu dans mon bureau deux récipiendaires de ces bourses, qui se sont dits très reconnaissants. Tous deux venaient de Russie.

M. Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Qu'en est-il des expéditions de grain?

M. Mulroney: Non, le député a parlé des bourses Eltsine pour la démocratie. A moins que je ne me sois trompé et que les deux jeunes personnes qui se trouvaient dans mon bureau n'étaient pas des Russes. Ces jeunes sont venus grâce aux bourses Eltsine pour la démocratie et ils étaient très reconnaissants au Parlement et au gouvernement du Canada. En fait, l'un d'eux m'a expressément demandé de transmettre ses bons sentiments et ses meilleurs vœux au député de Winnipeg.

LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, vendredi, j'ai posé une question concernant deux cas de harcèlement sexuel dans la fonction publique à Halifax et on m'a répondu d'en référer au président du Conseil du Trésor. Je vais donc la poser à celui qui le remplace aujourd'hui.

Le rapport final qui a paru il y a plus d'un mois conclut qu'il y a bien eu harcèlement sexuel. Je demande donc au ministre ce qu'il va faire pour s'assurer que ces hommes soient punis comme ils le méritent.

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor, qui est parfaitement au courant de cette affaire, a déclaré ici même que le harcèlement sexuel était absolument inacceptable dans la fonction publique, à quelque échelon que ce soit; en fait, on est en train d'envisager les mesures à prendre. Ce dossier est toujours sur le bureau du ministre et il y sera donné suite comme il se doit.

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, je serais plus rassurée si l'agent d'enquêtes et de conciliation de la Commission de la fonction publique ne m'avait pas confirmé ce matin que le processus de conciliation suivait son cours, comme l'a dit le ministre, mais qu'il ne traiterait pas—et j'insiste, ne traiterait pas—de sanctions.

Je demande donc à nouveau au ministre quelles sanctions seront appliquées pour que le message de la tolérance zéro, que je ne mets pas en doute, soit pris au sérieux par les personnes qui se rendent coupables de tels actes?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, le président du Conseil du Trésor a dit à maintes reprises, en toute sincérité et conformément à la politique du gouvernement, que les mesures appropriées seraient prises.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, l'Alliance de la Fonction publique du Canada, qui représente les travailleurs en première ligne dans les bureaux d'assurance-chômage, a publié aujourd'hui une brochure où l'on trouve tout ce que les travailleurs devraient savoir au sujet des modifications apportées à la Loi sur l'assurance-chômage.

Cette brochure expose les ennuis qui attendent les travailleurs qui font une demande de prestations. Le